

Membre Fondateur

- De la Fédération Internationale des Journalistes
- De L'Union Syndicale Solidaire



ASSEMBLEE GENERALE 2007

MOTION

CDD HISTORIQUES... TOUJOURS LA PRIORITE DU SNJ !

Les 24, 25 et 26 octobre 2007 va se tenir enfin la commission paritaire attendue par les CDD « longue collaboration » depuis la signature de l'accord sur l'emploi.

Sur les 49 postes présentés, 10 sont des postes vacants classiques, 39 sont identifiés spécifiquement accord cadre et issus des négociations locales. Conformément aux engagements de la Direction Générale, cette paritaire doit être l'occasion de recruter des CDD historiques. Elle doit être clairement suivie d'une deuxième étape qui permettra d'atteindre l'objectif, réaffirmé à plusieurs reprises par la Direction, de créer 75 emplois de journalistes d'ici la fin 2007 ou au plus tard début 2008.

Compte tenu des tentatives répétées de la Direction Générale de contourner l'accord et des Directions Régionales de le bafouer, les adhérents du SNJ, réunis en Assemblée Générale les 1^{er} et 2 octobre 2007, mandatent le bureau national :

- **pour faire respecter tous les termes de l'accord cadre.**
- **pour exiger que la Direction recrute autant de CDD à « longue collaboration » que de postes créés.**
- **pour veiller, après ces deux étapes essentielles, à ce que l'emploi des CDD historiques demeure une priorité pour l'entreprise dans la perspective de leur recrutement en CDI.**

Paris, le 2 octobre 2007